

CONCOURS POUR LA CRÉATION DU LOGO DU FONDS HUMANITAIRE DE L'APPQ

Dans le but de dynamiser et de faire connaître encore plus le Fonds humanitaire de l'APPQ, nous sollicitons votre créativité pour créer un logo distinctif qui représentera ledit fonds. Depuis sa création, il y a plus de 30 ans, le Fonds humanitaire a remis des centaines de milliers de dollars en dons à différents organismes partout dans la province. Le fonds permet un rayonnement de premier plan pour nos policières et policiers dans leurs régions respectives.

Le Fonds humanitaire est doté de statuts et règlements et, depuis ses débuts, c'est le logo de l'APPQ qui est utilisé pour le représenter. Je vous rappelle les articles 1 et 3 des statuts et règlements qui expliquent le fonctionnement du fonds :

« Article 1 - Dénomination sociale

Une corporation sans but lucratif est formée sous le nom de : FONDS HUMANITAIRE DE L'ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC (APPQ), ci-après désignée comme le « Fonds humanitaire ».

Article 3 - Buts

Le Fonds humanitaire est un regroupement apolitique et sans but lucratif des membres actifs de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec, ayant comme buts et objectifs :

- 3.01 Établir et maintenir un fonds de charité (Fonds humanitaire) servant à venir en aide, au besoin, à tout organisme ayant des objectifs à caractère humanitaire.*
- 3.02 Encourager et inciter tous les membres du Fonds humanitaire à s'impliquer au sein de tout organisme à caractère humanitaire.*
- 3.03 Défendre et promouvoir les intérêts et les objectifs de tout organisme à caractère humanitaire.*
- 3.04 Organiser et mettre sur pied des concours ou autres activités (tirages, loteries, tournois, etc.), également faire appel à des souscriptions publiques ou privées, et ce, afin de constituer des fonds qui serviront à subvenir, si nécessaire, aux besoins d'organismes à caractère humanitaire. »*

Le concours pour la création du logo se tiendra donc jusqu'en décembre 2021. Nous allons choisir la gagnante ou le gagnant en Conseil de direction. Il y aura un prix de 150 \$ en carte-cadeau pour le logo gagnant et une carte-cadeau de 75 \$ sera tirée au hasard parmi tous les participants.

Pour participer, vous devrez envoyer votre logo à l'attention du soussigné, à l'adresse de courriel suivante : stephane.trottier.2@appq-sq.qc.ca. Il y a quelques conditions à respecter dans la confection du logo :

1. Le logo de l'APPQ doit faire partie du logo :



2. Le logo doit permettre une identification visuelle en lien avec le métier de policier :



Exemple :

3. Votre logo doit être accompagné d'une légende qui définit votre logo ou d'une phrase qui pourrait servir de slogan.

Veillez noter que vous n'avez pas nécessairement à remettre un logo avec un fini professionnel. Vous pouvez seulement nous transmettre votre idée ou un dessin qui illustre ce que vous voulez présenter. Nous allons ensuite soumettre votre projet à un infographiste qui pourra finaliser le tout.

Le Fonds humanitaire vient en aide à une multitude d'organismes et de fondations, mais également, il a permis à certains de nos membres un soutien direct en lien avec un problème de santé pour eux, leur conjoint(e), ou leur(s) enfant(s) gravement malade(s).

Si vous ne cotisez pas encore au Fonds humanitaire de l'APPQ, nous vous invitons à télécharger et remplir le [formulaire d'autorisation de retenues à la source](#) et nous le retourner. Les cotisations seront prises directement sur votre paie et un reçu pour déclaration fiscale vous sera remis à la fin de l'année financière.

Cordialement,



Stéphane Trottier
Vice-président en Santé et sécurité du travail
et aux ressources matérielles

ST/jl